

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEUZEC CAP SIZUN**

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2018

Conseillers en exercice	Conseillers présents ou représentés
14	11

Le 26 Novembre 2018, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 16 Novembre 2018, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles SERGENT, Maire.

Date de la convocation
16 Novembre 2018
Date d'affichage
16 Novembre 2018

Etaient présents :

Monsieur SERGENT Gilles, Maire ;
Monsieur LE BRAS Jean-Pierre, Adjoint au Maire ;
Monsieur SERGENT Claude, Adjoint au Maire ;
Madame BESCOND Catherine, Adjointe au Maire ;
Monsieur GOUZIEN Christian, Conseiller Municipal ;
Madame POCHE Y Yolande, Conseillère Municipale ;
Madame GLOAGUEN Martine, Conseillère Municipale ;
Monsieur PICHAVANT Guy, Conseiller Municipal ;
Madame KERNINON Françoise, Conseillère Municipale ;
Monsieur KEROUÉDAN Philippe, Conseiller Municipal ;
Monsieur DANZÉ Fabien, Conseiller Municipal.

Absents excusés :

Monsieur QUÉRÉ Pascal, Conseiller Municipal ;
Madame MONLIEN Jacqueline, Conseillère Municipale ;
Madame LE BRAS Carmen, Conseillère Municipale.

Assistaient également à la séance :

Monsieur BRAS Jean-Pierre, Secrétaire de Mairie ;
Madame LE CORRE Maryline, Rédacteur.

Secrétaire de séance :

Madame BESCOND Catherine a été nommée secrétaire de séance.

2 – AVIS SUR LE PROJET DE TRACÉ DE LA VÉLOROUTE V5 ENTRE PLOGOFF ET KERLAZ

Le projet de tracé de la véloroute V5 entre Plogoff et Kerlaz est un projet initié déjà en 2008/2009. Ce dernier pour différentes raisons avait été mis entre parenthèses (contraintes de tracé, financement ...).

Le Département du Finistère l'a relancé en décembre 2017. La commune de Beuzec-Cap-Sizun concernée a assisté à plusieurs réunions de travail sur le sujet.

Le tracé initial présenté a plusieurs fois évolué pour tenir compte des contraintes et remarques formulées par chacune des collectivités concernées.

Monsieur Gilles SERGENT présente le tracé actuel qui en est à sa version E, soit la cinquième. Le coût et le financement de cette véloroute sont encore à l'étude, pour des raisons techniques et de co-financement.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'émettre un avis sur le tracé de la véloroute V5 allant de Plogoff à Kerlaz.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Emet** un avis de principe favorable au projet de tracé de la véloroute V5 entre Plogoff et Kerlaz, scénario E ;
- **Demande** à être informé des modalités définitives de cofinancement et d'entretien ultérieur des aménagements de cette voie.

Délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.

A Beuzec-Cap-Sizun,

Le 26 Novembre 2018

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Gilles SERGENT.